



# GÉDÉON n°314



NIORT TENNIS DE TABLE - 11 BIS, RUE GEORGES CLÉMENCEAU - 79000 NIORT - 05 49 33 23 75 - [www.niorttt.fr](http://www.niorttt.fr)

Janvier 2025

La deuxième phase de la saison 2024/2025 a débuté ce week-end des 18 et 19 janvier 2025. Enfin pas pour tous, car ceux d'entre nous qui devaient se rendre dans le nord du département pour disputer les rencontres de Promotion Régionale, en ont été empêchés par décision du Comité départemental. Pour ne pas avoir à subir les contraintes et les risques de la neige et du verglas, ces équipes ont vu leurs matches reportés au 22/23 février, dates que le club NIORT TT avait retenues pour organiser une compétition interne (!) dont on reparlera.

Cette décision est bien évidemment sage. Samedi après-midi, la nature était déjà toute blanche de givre. Heureusement cela n'a pas empêché notre équipe n° 12 de se rendre à Airvault, sans problème.....

Voilà les résultats de cette 8<sup>e</sup> journée ; elle commence mal pour notre équipe fanion, face à une formation plus haute en classements individuels. Mais les autres scores sont, eux, excellents pour la plupart.

**En Nationale II, St SEBASTIEN 1 bat NTT 1 par 8 à 1.** Les joueurs nantais étaient tous mieux classés que les nôtres. Difficile dans ces conditions d'être performants. SHOBAYO n°334 à 2379 pts, bat d'entrée Thomas BIKINDOU : 08/11 à la belle ; pas loin, mais pas suffisant. LE MANSEC n°246 à 2457, en 4 sets bat Nicolas BLANDIN. PRODHOMME n° 254 à 2447 laisse Thibault HILLAIRET aller à la belle et CASSARD n°432 à 2299 bat aussi Mathis ANQUETIL en 4 manches. Quatre à zéro pour démarrer, c'était douloureux. Heureusement Thomas BIKINDOU sauve l'honneur deux-sévrien en s'imposant, à la belle, et avec perf, contre le leader nantais LE MANSEC. Car la suite n'a pas été meilleure, bien que les niortais aient fait preuve de combativité. SHOBAYO, CASSARD et PRODHOMME viennent à bout de Nicolas BLANDIN, Thibault HILLAIRET et Mathis ANQUETIL. Les 2 doubles vont également dans l'escarcelle des locaux. A revoir dans notre salle en 2<sup>e</sup> journée contre LA ROMAGNE 3.

**En Nationale III, NTT 2 bat PINS-LUSTARET par 8 à 4.** La région toulousaine, c'est loin. Mais le voyage n'aura pas été inutile, avec il est vrai l'apport d'Arnaud DROULIN n°344 à 2371, qui lance positivement les débats contre MLINARIC n° 802 à 2098 et remporte ses 2 autres simples (et le double avec Dylan MALLARD). Ce dernier bat ROYER à 1899. Terry MALLARD échoue – de peu – contre FRECHE n° 708 à 2135, mais plus tard vaincra MLINARIC, en 3 sets. Quentin PHILLY commence en dominant CLAYES à 1932 mais achoppera au 2<sup>e</sup> tour devant FRECHE. Bonus ! les 2 doubles (Arnaud/ Dylan et Terry/ Quentin) sont remportés par les niortais. C'est un bon début.

**En Régionale I, PANA ZOL 2 bat NTT 3 par 12 à 2.** Les limougeauds, chez eux, avaient toutes raisons de l'emporter, au vu des classements de leurs licenciés. Malheureusement, c'est ce qui s'est passé mais avec des résultats un peu trop éloquents. LAPLANTE à 1704 pts, RICHARD à 1629, LEFEVRE à 1538 ont tout gagné, en simples et en doubles. Seul DUMONT à 1516 a perdu contre, dans l'ordre, Yoann BARIBAUD (en 5 sets) et Julien DE LA IGLESIA (perf pour celui-ci en 3 manches), mais s'est repris face à Arthur AIME GIORIA (en 4 sets). Même Tom KIEV n'a pas réussi à vaincre l'un des 3 premiers nommés. Il faudra se montrer moins généreux (!) en 2<sup>e</sup> journée contre Thouars.

**En Régionale II, poule 5, NTT 4 bat NAINTE 3 par 11 à 3.** Chez les poitevins, notre équipe a montré ses « muscles » ! Et ceci alors que Pascal CHAIGNEAU n'a remporté qu'un simple et perdu 2 fois, avec des scores à 12/14 ou 10/12 !! Benjamin MOINARD vaut 2 pts. Jonathan BOYER, ici incorporé, gagne ses 3 simples en 3 sets secs. Mais le héros du jour est Léo BALANANT – déjà en tête des progressions lors de la 1<sup>e</sup> phase – qui enregistre encore 3 perfs de plus. En outre, les 2 doubles reviennent aux niortais, Pascal et Jonathan d'une part, Ben et Léo, d'autre part.

**En Régionale II, poule 4, AIGREFEUILLE 1 bat NTT 5 par 10 à 4.** En l'absence d'un 4<sup>e</sup> équipier titulaire, c'est Alin BOBONETE qui, malgré ses douleurs au bras, a endossé le maillot et s'est aligné en Aunis. Il a battu ses 3 adversaires, y compris ETIE à 1697, à chaque fois en 3 sets. Comme il a disputé aussi le double avec Albane GARD NEDELEC, NTT a marqué 4 pts ..... Mais 4 pts seulement car ses partenaires n'ont rien gagné : Ilane PIRAT, Albane, et Marius BOUCHER-GERVAIS. Ah ! Il est vrai contre des joueurs mieux classés de 1314 à 1365, 1366 et 1697.

**En Promotion Régionale, nos équipes 6 et 7** qui devaient, dimanche matin, se rendre à COURLAY et à St SAUVEUR, sont restées au chaud, en attendant la fin du verglas.

**En Départementale II, poule 3, NTT 8 bat PERIGNE 7 par 11 à 3.** Succès niortais important, pour cette équipe, contre une habituée de la division. Seul, chez les sudistes, LEBOUCHER à 848 gagne ses 3 matches. Tout le reste est l'affaire des niortais, sans même avoir à disputer une seule belle. Francis Bailly, le capitaine, est content de sa troupe constituée par Emmanuel VIENNE à 1129 (2v), Lucas REINECK à 853 (2v) et par les 2 féminines, Tatiana BOYER à 786 (3v) et Delphine HUBRECHT à 766 (3v) – celle-ci reprenant la compétition -. Les 2 doubles sont également remportés par les 2 paires « rouges », l'une masculine, l'autre féminine.

**En Départementale II, poule 4, NTT 9 bat SECONDIGNY 1 par 8 à 6.** Cela a commencé fort pour nos jeunes, coachés par Mathieu PEAUD. Les 4 premiers simples sont gagnés par les locaux contre des gâtinais pourtant mieux classés, les nôtres réalisant 4 perfs de rang ! La suite sera plus délicate, car menés 7 à 1, avant les doubles, tous deux perdus, les visiteurs sont revenus à 7/6 et il a fallu la belle gagnée par Aurélien VIBERT (avec perf) au 14<sup>e</sup> et dernier match pour que la victoire soit pour les nôtres. Bravo à Charlene JINGUENAUD (2v, 2 perfs), à Jérémie INTRALA-LAURENT (2v, 2 perfs), à Matthieu LAMBERT (1v, 1 perf) et, bien sûr à Aurélien VIBERT (3v, 2 perfs).

**En Départementale II, poule 2, COMBRAND 2 bat NTT 10 par 9 à 5.** Les joueurs du bocage, dont BOLTEAU à 1014 et Sonia GABORIT à 1063, étaient favoris, bien que NTT présentait une équipe à priori solide, constituée par Edouard MIKOLAJCZYK à 922, Jules TEXIER à 917, Jonathan BARBAUD à 780 et Jean Michel ANTOLIN à 730. Mais ce ne fut pas suffisant : Jules gagne 2 fois (avec une perf à 1063), Edouard et Jean Michel chacun 1v ; Jonathan, était dans un jour sans. Le double constitué par Jules et Edouard est vainqueur ; mais cela ne fait que 5 pts.

**En Départementale III, poule 4, NTT 11 bat PARTHENAY 6 par 9 à 5.** En se rendant à Parthenay, les nôtres n'étaient pas forcément favoris, d'autant que dans la semaine Mickaël MORELLI s'était blessé. Pourtant c'est lui et Julien SARRAZIN (celui-ci en 3 fois 3 manches) qui ont chacun gagné leurs 3 simples, Mickaël réalisant même 2 perfs. Jérémy BAUDRIT et Kylian BAUGET ont complété le score, avec respectivement 2v et 1v, Kylian l'emportant lors de son dernier match par 15/13 à la belle. En revanche, les 2 doubles sont perdus, en 5 et 4 sets. La saison est bien débutée.

**En Départementale III, poule 3, AIRVAULT 2 bat NTT 12 par 12 à 2.** Sans Roméo MORALEJO, blessé, ni Jean ROBIN, empêché par son travail et remplacés par le suppléant, Jean PILLET, les niortais se déplaçaient chez une équipe qui descendait de D2. Las, seul Noé TRELLEU obtenait 2 victoires et réalisait 1 perf, battant aussi un GAESSLER muni d'une raquette sans mousse mais avec picots longs, difficile à attaquer. Aucun match n'est allé à la belle mais 6 ont nécessité 4 sets. Pour leur part, tout en se battant, Julien BAHL, Howel ANDRE et Jean PILLET sont rentrés bredouilles. Les 2 doubles sont perdus.

**En Départementale IV, poule 4, NTT 13 bat AIFRES 12 par 9 à 5.** En dépit de la présence dans l'équipe « bleue », du vétéran Dominique LEDUC à 690, nos tout jeunes, guidés par Philippe ARCOURT, ont dominé leurs visiteurs. Angel HARRAULT a montré le chemin, avec 3v et 1 perf sur LEDUC. Timeo PHILY et Clotaire AIME GIORIA ont apporté chacun 2v (1 perf de Clotaire sur MAGNERON à 550) ; Yassine LEVAIN a manqué de réalisme, gagnant seulement un set. Bonne réussite, les 2 doubles sont remportés.

**En Départementale IV, poule 3, MESSE 1 bat NTT 14 par 8 à 6.** Le fabuliste La Fontaine l'a dit : «rien ne sert de courir, il faut partir à point». C'est ce que n'ont pas fait les nôtres, menés d'entrée par 3/1 puis 7/3 après les doubles. Ils ont eu beau revenir au score, en gagnant leurs 3 derniers simples, c'était trop tard ! Luis TEXEIRA DA COSTA avec 2v (dont la dernière par 16/14 à la belle), Christopher JOUINEAU, Remy COEUDEROY et Lucas PACAULT, avec 1v chacun, plus le double des 2 adultes, sont restés à quai.

\*\*\*\*\*

## Des classements .....

GEDEON, dans chacun de ses numéros, cite des classements individuels. Les chiffres en question ne concernent que ceux des licenciés qui pratiquent en compétition. Ou ont pratiqué, sachant que ceux qui ne disputent plus de matches, perdent 5 points par phase, mais restent proches de leur meilleur niveau. En attendant qu'ils retrouvent les épreuves officielles.

Ces classements, en principe, attestent du niveau de jeu atteint. En battant de mieux classés, on fait une performance et donc on avance en points. A l'inverse, une défaite fait reculer..... Et ceci vaut pour chaque phase.

## Au 31 décembre 2024, la Fédération (FFTT) a publié les nouveaux classements. Pas moins de 57 de nos licenciés ont grimpé dans la hiérarchie !

Les meilleures progressions sont le fait des plus jeunes, ce qui n'est pas étonnant. Le tout premier est **Léo BALANANT** qui passe de 1041 à 1196, soit une différence de 155 pts. Il est suivi par Roméo MORALEJO (+146 de 621 à 767), puis par Marius BOUCHER-GERVAIS (+140 de 1104 à 1244), Angel HARRAULT (+132 de 528 à 660), Elio DARTOIS (+130 de 1250 à 1380), Achille DAUGAS (+126 de 721 à 847), Ilane PIRAT (+125 de 945 à 1070), Matthieu LAMBERT (+122 de 530 à 652), Aurélien VIBERT (+115, de 672 à 778), Albane GARD NEDELEC (de 1014 à 1124), Gabin MENARD (+108 de 792 à 900), Lucas REINECK (+104 de 749 à 853), Nathan GARAUULT (+101 de 913 à 1014).

On trouve ensuite Jérémie INTRALA-LAURENT (+84 de 674 à 758), Timéo PHILY (de 500 à 584), Noé TRELLEU (+79 de 614 à 693), Pedro GRASSET (+71 de 585 à 656), Eline NOCQUET (+71 de 745 à 816), Léo BRETEAU (+69 de 547 à 616) et Gabriel PAJAU (+67 de 502 à 569). Ce ne sont là que les 20 premiers ; 37 autres ont gagné des points au classement. Ce sont ces nouveaux points qui figurent désormais sur la licence et sont pris en compte pour apprécier les performances et les contre-performances.

Dans cette liste, 2 autres joueurs méritent d'être cités car, on le comprendra facilement, c'est plus difficile de progresser quand on est déjà sur les positions hautes. Il s'agit de **Terry MALLARD** qui prend 44 pts et passe de 1995 à 2039, au 959<sup>e</sup> rang national. Et de **Mathis ANQUETIL** qui gagne 41 pts et progresse de 2107 à 2148 au 681<sup>e</sup> rang national.

## Un grand bravo à tous les 57 .....

\*\*\*\*\*

RAPPELEZ-VOUS ..... RAPPELEZ-VOUS.....

+Le samedi 8 et le dimanche 9 février NIORT TENNIS DE TABLE organise son **TOURNOI NATIONAL**

+Le club a mis au point une **TOMBOLA**, avec de nombreux lots à gagner. N'oubliez pas d'acheter des billets.....et d'en vendre aux amis.

### Ils soutiennent NIORT TENNIS DE TABLE :

La VILLE de NIORT, le Département des Deux-Sèvres, l'Agence Nationale du Sport (ANS), le CREDIT AGRICOLE, la Location de véhicules MULLOT, l'agence de publicité ESQUISSE, la société d'informatique assurantielle DARVA, l'équipementier automobile ROADY, l'Ambassade du VIN, le restaurant routier « AU BON ACCUEIL », H2O At HOME, vente directe à domicile, le magasin SPORT 2000, les Ets PELLETIER désamiantage, bardage, charpente, GIANT Chaury, vente de vélos, Hôtel APPAR'CITY, Maison à PIZZA/ Léon BURGER, GEORGELET, fromages, Brasserie du Marais Tête de Mule, bières, CROQUE BEDAINE, bar à bière, Bar L'AS qui COURT, bar classique, PM COACHING 79, préparateur mental, SOVB, balais et brosses, ADTP, déconstruction et démolition, F2C Equipements, froid commercial, Maison FLU, boulangerie et pâtisserie, COUETTE VET'MENT, entretien textile, FRERE SAS, structure des bâtiments, ST JEAN MEDICAL, vente de matériel médical